



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Conseil académique
de la vie lycéenne
Académie Besançon



**Procès-verbal du conseil académique de la vie lycéenne
Mercredi 11 janvier 2012**

Rectorat

Proviseur Vie Scolaire

Référence

Dossier suivi par
Audrey BENOIT-GONIN

Téléphone

03 81 65 74.02

Fax

03 81 65 74.07

Mél.

ce.viescolaire

@ac-besancon.fr

10 Rue de la Convention
25030 Besançon
cedex

Présents : membres élèves du CAVL
Voir en annexe la liste des présents.

Absents excusés : Mme Hélène BIDOT, IA-IPR Etablissements et Vie Scolaire ; M. Jean-Marie MICHOUILLER, Proviseur du lycée Les Huisselets, Montbéliard ; Mme Béatrice RONZI, Ville de Besançon ; Mme Fanny GRANDVOINET, Vice-présidente – Conseil Régional ; M. Max ANDRE, professeur - LPO Xavier Marmier, Pontarlier ; M. Eric GALMICHE, professeur – d'Audincourt, Audincourt ; Mme Sémia DELLILE, CPE – LP Luxembourg, Vesoul, Mme Marie-Pierre BOURGIN, représentante FCPE et Mme Claudine ORSACZEK, représentante parents d'élèves PEEP.

Ouverture du CAVL

Monsieur le Recteur ouvre la séance du CAVL et présente ces meilleurs vœux pour la nouvelle année aux élus présents.

Il remercie les élèves élus pour leur présence, leur assiduité et leur participation active aux réunions et plus particulièrement lors du CAVL exceptionnel du 25 novembre 2011.

Monsieur le Recteur précise que la réforme du lycée et la rénovation de la voie professionnelle sont en amélioration continue. Les remarques et les critiques apportées sont constructives et ont été faites dans une démarche de progression.

Monsieur le Recteur présente l'ordre du jour du conseil.

Il annonce également le lancement, par le Ministre, le 24 janvier 2012, de la grande campagne de lutte contre le harcèlement à l'école.

- Présentation des résultats de l'enquête sur la réforme des lycées

Monsieur Neves présente les résultats de l'enquête sur la réforme du lycée.

Cette enquête a posé problème pour les lycées professionnels qui comptabilisent seulement 286 réponses. Cela peut s'expliquer par un problème de dates et de période de stage.

Les résultats de l'enquête sont disponibles en pièce jointe de ce procès-verbal.

Monsieur le Recteur précise que cette enquête est la première et qu'elle devra s'inscrire dans le temps. Certaines questions méritent d'être mieux cernées dans l'évolution de cette enquête, sans tout modifier.

Il souligne deux éléments importants :

- diffuser cette enquête aux établissements à travers les CVL,
- souligner l'importance de la manière dont les lycéens ont ressenti l'accompagnement personnalisé.

Monsieur le Recteur précise qu'il a largement travaillé avec les corps d'Inspection, pour mieux réfléchir à l'accompagnement personnalisé et en expliquer son rôle.

Il rappelle que la démarche de cette enquête vise à une amélioration continue de la mise en œuvre de la réforme.

Il souhaite que l'enquête soit poursuivie dans sa version mise en ligne, facilitant ainsi la saisie et l'exploitation des résultats.

- Synthèse des travaux du CAVL exceptionnel du 25 novembre 2011

Les élus présentent au conseil la synthèse des échanges, déjà inscrits dans le procès-verbal communiqué précédemment.





2/5

o Synthèse des travaux du CNVL des 14 et 15 décembre 2011

Cyprien Fluzin, élu au CNVL et Elise Aebischer, élue suppléante au CSE, prennent la parole pour présenter le bilan du dernier CNVL.

La première journée de travail a été consacrée à établir un bilan d'étape de la réforme des lycées.

Ils expliquent que les principaux thèmes ressortis des échanges et débats ont été quasiment similaires à ceux débattus lors du CAVL exceptionnel de notre académie. Pour l'accompagnement personnalisé, par exemple, le constat a été le même. Le dispositif est pertinent, mais pas assez cadré de la part du ministère.

Les lycéens estiment que le cadre n'est pas précis pour les enseignants.

L'accompagnement personnalisé sert aussi de rattrapage de cours ou d'étude dirigée.

Le cadre de l'accompagnement personnalisé n'est donc, selon les élus du CNVL, pas assez précis et certains estiment même que c'est du temps perdu.

Cyprien et Elise présentent le dispositif de communication mis en place par le ministère sur le harcèlement scolaire.

Le dispositif a été présenté aux élus du CNVL. Ils ont été consultés pour donner leur avis sur les vidéos. Monsieur le Ministre a rappelé aux élus du CNVL qu'il comptait sur leur engagement d'élus pour faire redescendre l'information.

Elise présente les outils du dispositif :

- un site internet : <http://www.agircontreleharcelementalecole.gouv.fr/>

- trois vidéos « chocs », avec des mises en situation de harcèlement scolaire,

- des clips et spots diffusés sur France télévision.

Les élus du CNVL estiment que le choix de France télévision n'est pas judicieux, ni pertinent, car les lycéens ne regardent pas ces chaînes de télévision.

En réponse, Monsieur le Ministre leur a précisé qu'une page facebook allait également se mettre en place.

Mme Cattet demande au conseil, si il y a des personnes ressources au niveau académique. Monsieur Neves précise qu'au niveau académique une formation va être mise en place dans le cadre du plan académique de formation, pour sensibiliser et former les adultes.

Le CNVL a également été consacré à des échanges sur les rythmes scolaires et sur la liberté d'association et la pré-majorité associative.

Un intervenant, M. Olivier Boris de Junior association est venu présenter aux membres du CNVL l'association. Elle a pour vocation d'aider les associations tenues par des jeunes mineurs.

Cyprien précise que la majorité associative abaissée à 16 ans vise à faciliter le volontariat et l'investissement dans la Maison Des Lycéens (MDL). Il est nécessaire de créer du lien entre CVL et MDL pour optimiser le fonctionnement de chacun.

o Point d'étape du concours de lutte contre les discriminations

Monsieur Neves présente le concours et ses modalités.

Ce concours est organisé en 3 phases :

- une phase de jury de pré-sélection sur dossier (décembre)

- une phase de jury de sélection des productions (avril)

- une dernière phase de remise des prix en juin en présence de :

M. le Préfet

Mme la Présidente de Région

M. le Recteur

10 dossiers ont été retenus et seront tous subventionnés à hauteur de 500 euros par dossier pour financer la création du projet.

5 projets ont été positionnés en liste supplémentaire et 12 ont été refusés.

Monsieur le Recteur, précise qu'il sera important de tenir compte de la période de réserve des fonctionnaires d'Etat pour organiser cette remise de prix. Il souhaite également que lors de la remise des prix, soit accordé un temps de présentation des projets. Il juge qu'il est important de prendre le temps de restituer ce qui a été fait.

o Forum adolescences

Monsieur Neves présente le forum adolescences 2012.

Il souligne que l'académie participe pour la troisième année consécutive à cette démarche impulsée par la fondation Pfizer.



3/5

Les forums permettent aux adolescents de débattre avec des professionnels de l'éducation et de secteur médico-social sur des thèmes qui les concernent.

Ils s'inscrivent souvent dans le cadre des CESC et des CVL.

Cette année deux établissements du Jura travaillent sur le thème « Les adolescents ont-ils encore besoin de modèles pour se construire ? ».

Les lycées Montciel et Pré Saint-Sauveur se réuniront le jeudi 23 février 2012 lors d'un forum académique organisé au lycée Montciel, pour présenter leurs travaux.

o Séminaire de vie lycéenne 2012 les 14 et 15 février 2012

Tous les élus Vices présidents de CVL et les élus du CAVL ont été invités à participer à ce séminaire.

Monsieur Neves présente le programme du séminaire aux élus présents :

Mardi 14 février 2012 au CLA de Besançon

Travail collaboratif entre la délégation académique composée d'une cinquantaine d'élus Vice président de CVL et d'élus du CAVL et des délégations de lycéens et étudiants étrangers.

Le matin : présentation du CLA par le Directeur Adjoint

Echanges et débats en séance plénière sur le thème : Etre lycéen en France et à l'étranger

Quatre interventions de quatre pays différents animeront cette séance, avec une mise en évidence des différences et des points de convergence.

L'après-midi : 4 ateliers internationaux

- Personnalisation des parcours
- Rythmes scolaires, déroulement d'une année scolaire
- Vie scolaire et actions éducatives
- Engagements lycéens (associations, représentations, manifestations, etc.)

Restitutions en séance plénière

Hébergement et dîner débat au foyer Saint-Anne : « La réforme du lycée et la rénovation de la voie professionnelle »

- Bilan d'étape
- Axes d'amélioration
- Champs à explorer – expérimentation

Mercredi 15 février 2012 au Foyer St Anne

Ateliers et débats en présence d'experts sur les thèmes suivants

- Harcèlement à l'école
- Ciné-lycée et les référents culture
- Handicap
- MDL et les associations de lycéens

o Synthèse des travaux en atelier du matin

Flora NEVERS et Alexandre STAJKOVIC présente les travaux du matin engagés sur le thème du cyber-harcèlement et présenté par Mme Nathalie MONET, responsable du Master MEF.

Elle a donné aux élèves une définition du terme de harcèlement et de cyber-harcèlement. Puis après un rappel à la loi, Mme Monet a débattu avec les élèves et répondu à leurs questions.

o Questions diverses : projet de rencontre européenne

Monsieur Neves présente le projet au conseil

Rencontres européennes à Reims du 28 au 30 mars 2012

Thème de la rencontre : L'engagement solidaire et citoyen du lycéen dans sa scolarité et dans son environnement social

Objectifs de ce séminaire :

- Promouvoir la dimension européenne de l'engagement bénévole et volontaire du lycéen dans sa scolarité et dans son environnement social :
 - par des études comparatives des systèmes éducatifs des 4 pays
 - par des comparaisons entre les formes d'engagement
 - dans les pratiques
 - Amener le jeune adulte à prendre ses responsabilités au sein d'une collectivité, dans le respect des valeurs communes et des particularités culturelles.
 - Reconnaître l'importance de la dimension citoyenne comme facteur d'épanouissement personnel, d'intégration sociale et de participation à la vie démocratique dans une société de droit.



Le projet présenté, Monsieur Neves demande au conseil de le valider.
Le conseil valide et approuve à l'unanimité la participation des élus à cette rencontre européenne.

⊙ Conclusion par Monsieur le Recteur

4/5

Monsieur le Recteur conclut ce CAVL en remerciant les participants et les félicite encore pour leur investissement et leur engagement au niveau académique.
L'ordre du jour étant terminé, il invite tous les participants à prendre un traditionnel verre de l'amitié.

Le Recteur
Chancelier des Universités

Éric MARTIN

La CPE Vie scolaire
(secrétaire de séance)

Audrey BENOIT-GONIN



5/5